

C. A. P. BRONZIER

MONOGRAPHIE

Le BRONZIER, ouvrier qualifié, fabrique des objets d'art en bronze.

Son activité peut s'exercer sous trois formes, exigeant des capacités particulières :

A - MONTEUR EN BRONZE

Il doit :

1 - connaître :

- la technologie des divers métaux usuels (principalement des alliages dérivés du cuivre)
- les différents outillages collectifs et individuels propres à la fabrication de pièces de luminaire, statuaire, bronze d'ameublement, vitrine.
- l'histoire des styles

2 - posséder des notions :

- théoriques de fonderie, électricité et traitements de surface
- théoriques et pratiques de ciselure, tournage et de repoussé.

3 - être capable d'exécuter :

- un dessin d'art appliqué, un dessin technique, un modelage
- des pièces à la main et sur machine d'après un dessin donné. Cette exécution comportera le tracé de la pièce et de ses divers éléments, le sciage, le limage, l'assemblage, le brasage, le soudage, le pliage, le cintrage, le roulage, le perçage, le taraudage, le filetage, le reperçage.

B - CISELEUR SUR BRONZE

Il doit :

1 - connaître :

- la technologie des métaux et des principaux outillages collectifs et individuels propres à la profession
- l'histoire des styles

2 - posséder des notions :

- théoriques de fonderie et de traitements de surface
- théoriques et pratiques de soudure, tournage et de monture

3 - être capable d'exécuter :

- un dessin d'art appliqué, un dessin technique, un modelage
- des pièces d'art ou des modèles d'ornement, à la main, d'après un dessin donné. Cette exécution comprendra la ciselure sur pièces de fondu ou sur planche, le limage, la pose de rivets, le riflage, le grattage, la taille directe dans la masse, la pose des nats, la recherche du volume, le travail de repoussé.

C - TOURNEUR SUR BRONZE

Il doit :

1 - connaître :

- la technologie des différents métaux (principalement les alliages dérivés du cuivre) des bois et des plastiques
- les principaux outillages collectifs et individuels de la profession et les techniques d'utilisation correspondantes
- l'histoire des styles.

\* 3 - être capable d'exécuter :

- un dessin d'art appliqué, un dessin technique, un modelage
- des pièces et divers éléments, à la main et sur machine, d'après un dessin donné. Cette exécution comprendra le dégrossissage, l'assemblage, (perçage, filetage, taraudage), le brasage, le planage, la pose des molettes, le repoussage.

\* 2 - posséder des notions :

- théoriques de fonderie électricité et traitements de surface
- théoriques et pratiques de monture et de ciselure.